

La Formation : Inscriptions et démarches



Deux démarches pédagogiques qui se croisent et favorisent les échanges

Deux processus interconnectés nous permettent de vous proposer deux parcours de formations adaptés à chacun :

- partir de vos connaissances de terrain pour en arriver à la maîtrise de projets plus conséquents

- travailler la méthodologie de projet et la mettre en application sur votre structure d'alternance

Rentrée Septembre 23 Septembre 19	16 Mois
Formation Janvier 6 Janvier 2020	12 Mois 24 Mois
2 Juin 2020	29 Mois
21 Septembre 2020	16 Mois
4 Janvier 2021	12 Mois 24 Mois

Descriptif de la formation

N° d'habilitation : **en cours de validation**

Cours par correspondance : Positionnement possible en FOAD

Utilisation du multimédia : oui

Diplôme d'Etat :

Arrêté du 9 novembre 2016 ; décret n° 2016-527 du 27 avril 2016

Niveau visé : IV

Conditions d'accès à la formation

- Avoir 18 ans
- Justifier d'une expérience d'au moins 200 heures dans l'animation
- Avoir le PSC1 (ou équivalence)

Des dispenses d'expérience dans l'animation existent.
Se renseigner auprès de l'Organisme de Formation.

Préalables à l'entrée en formation

Sélection :

Epreuve écrite, entretien et analyse du dossier de candidature.

Positionnement :

1 journée pour établir le parcours individualisé de formation
(dans le cas de réussite aux épreuves de sélection)

Dépôt de dossier	Tests de sélections	Positionnement
13 mai 2019	20 mai 2019	5 juin 2019
2 septembre 2019	9 septembre 2019	19 septembre 2019
25 novembre 2019	6 décembre 2019	19 et 20 décembre 2019
11 mai 2020	18 mai 2020	29 mai 2020
31 août 2020	7 septembre 2020	18 septembre 2020

Durée de formation

Formation théorique : du lundi au vendredi _ 7h par jour.

1200 heures de formation :

Formation en centre : 700 heures

Stage en entreprise : 500 heures (variables selon le statut)

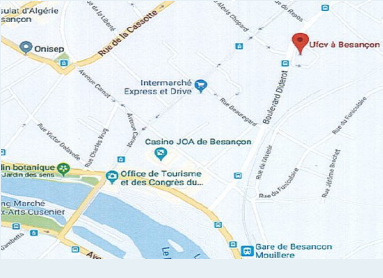
La Formation : Contenus et organisation



Réunions d'informations collectives

Des réunions sont organisées toute l'année à Dijon et Besançon pour vous informer et vous aider dans la réalisation des démarches à entreprendre

23 Avril 2019	17 h	Dijon
24 Avril 2019	17 h	Besançon
13 juin 2019	17 h	Dijon
14 Juin 2019	17 h	Besançon
4 septembre 2019	17 h	Dijon
5 septembre 2019	17 h	Besançon
14 Novembre 2019	17 h	Dijon
15 Novembre 2019	17 h	Besançon



Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs

- Etre Capable (EC) de prendre en charge les publics en fragilité sociale
- EC de proposer et faire vivre des projets d'animation au service de la mise en relation des publics accueillis.

Soit :

- EC de favoriser les interactions entre les personnes et leur environnement social et naturel ; présent ou passé.
- EC de développer des dynamiques et mettre en activités les personnes et les groupes
- EC de faire émerger des projets à caractère collectif ou individuel
- EC de participer à un processus global de maintien de l'autonomie et des capacités relationnelles et sociales de la personne
- EC de conduire des projets culturels
- EC de favoriser l'insertion sociale des personnes

► Contenus

- UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC 3 : Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale
- UC 4 : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale

Lieu de la formation

UFCV
6 B Boulevard Diderot
25 000 BESANCON (site principal)

Renseignements & retraits des dossiers d'inscription

Pour tout renseignement, contactez nous :

03 81 52 56 60 et formationpro-bfc@ufcv.fr

Ou consultez notre site internet :

<https://formation-professionnelle.ufcv.fr/>

Parcours individualisé : Possibilité d'adapter votre parcours. Pour en savoir plus contactez nous

Coût de formation

- Module 1 _ 1500 €
- Module 2 _ 1000 €
- Module 3 _ 1000 €
- Module 4 _ 1500 €
- Module T _ 1300 €
- Module D _ 1500 €

Formation Complète : 6600 €^{TTC}

Frais de dossier : 45 €